

NATIONS UNIES

ASSEMBLEE  
GENERALE



Distr.  
LIMITEE

A/C.5/35/L.26/Rev.1

5 décembre 1980

FRANCAIS

ORIGINAL : ANGLAIS/FRANCAIS

Trente-cinquième session  
CINQUIEME COMMISSION  
Point 91 de l'ordre du jour

BUDGET-PROGRAMME DE L'EXERCICE BIENNAL 1980-1981

Etats-Unis d'Amérique : projet de résolution

Création d'un groupe des systèmes d'information au Département  
des affaires économiques et sociales internationales

L'Assemblée générale,

Rappelant ses résolutions 32/212 (sect. V), 33/116 A (sect. II) et  
34/233 (sect. I),

Ayant examiné le rapport du Secrétaire général 1/ et le rapport connexe du  
Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires 2/,

1. Adresse ses remerciements sincères aux Etats Membres qui ont généreu-  
sement appuyé le Groupe des systèmes d'information du Département des affaires  
économiques et sociales internationales par des contributions volontaires;

2. Suggère de maintenir le Groupe et demande au Secrétaire général de  
procéder à des études concernant des arrangements prévoyant que le Groupe sera  
remboursé pour les services fournis aux usagers au moyen de contributions  
volontaires;

3. Recommande que les futurs usagers à l'intérieur du système des  
Nations Unies remboursent le Groupe du coût de ses services;

4. Décide de surseoir au financement du Groupe au moyen du budget ordinaire  
jusqu'à la présentation par le Bureau interorganisations d'un rapport à  
l'Assemblée générale sur le Groupe des systèmes d'information, et en particulier  
sur la coordination de ce dernier avec les autres systèmes d'information du  
système des Nations Unies;

1/ A/C.5/35/32 et Corr.1.

2/ A/35/7/Add.9.

5. Décide en outre que la rémunération du personnel du Groupe des systèmes d'information pendant l'année 1981 sera assurée au moyen des fonds qui ont déjà été alloués au budget ordinaire pour 1981;

6. Prie le Secrétaire général de présenter à l'Assemblée générale, lors de sa trente-sixième session, un rapport sur les domaines où pourraient se produire des doubles emplois ou des chevauchements avec les travaux du Groupe des systèmes d'information et du Système d'information bibliographique de l'ONU, et d'y faire des propositions concernant les moyens d'éliminer les doubles emplois ou chevauchements constatés.

-----